

Pourquoi et comment utiliser les Recensements de Population ?

genealogiepratique.fr/pourquoi-comment-utiliser-recensements-de-population

Olympe Huet-Rigaud

14 mai

2020

Nom	Année	Lieu	Sexe	Statut	Autres
Raymond	1914	Seine	m	ép.	22561
Jeette	1929	"	c	fil.	SP
Robert	1902	c d'or	m	chef	18520 22561
Madeleine	1902	Seine	m	ép.	22561
William	1927	"	c	fil.	SP
Bernard	1907	"	c	fil.	SP
Jean	1930	"	c	fil.	SP
Suzanne	1933	"	c	fil.	SP
Marcel	1902	Rosny	m	chef	18520 22561
Olympe	1901	Seine	m	ép.	18520
Marcelle	1901	Sat m	c	fil.	18520 22561

Les recensements de population sont l'une des sources les plus utilisées par les généalogistes. Souvent numérisés, bien lisibles et faciles à consulter, ils apportent de nombreux détails sur la localisation, la composition et la situation des familles. Mais comment accéder à ces recensements de population, comment les exploiter et quelles informations peut-on y trouver ? Voyons cela point par point.

Il existe de bien nombreuses sources pour retracer l'histoire d'un ou plusieurs ancêtres. Les plus connus sont certainement les **registres d'état civil** (Naissances, mariages, décès) et les **registres paroissiaux** (Baptêmes, mariages, sépultures). Parmi tous ces instruments de recherche, nous pouvons compter sur le recensement de population dont nous allons aborder les principes fondamentaux.

Les recensements de population

Définition du recensement de population

Le recensement est une **opération administrative**, dont résulte un document, qui **liste les habitants d'une ville**, rue par rue ou hameau par hameau en donnant de multiples informations sur la **composition d'un foyer**.

Ces listes sont présentées sous forme de tables.

DÉSIGNATION		NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE, LOTTISSEMENT, etc.			NOMS	PRÉNOMS.	AGE.	NATIONALITÉ.	PROFESSION.	SITUATION DANS LE MÉNAGE.	OBSERVATIONS.
des QUAR- TIERS, VILLAGES ou HOMMES?	DES REES dans les chefs-lieux.	des ma- jor.	des mi- nor.	des indiv.	DE FAMILLE.						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Rue de l'Orme.		21	21	61	Russon	Louis Joseph	41 ans	f.	s. p.	leur fille	
		26	22	62	Simonnet	Jacques Louis	41	f.	gardiennage	chef.	
		27	22	63	Jacquot	Albert Joseph	29	f.	lucien	chef.	
		28	23	64	Saingat	Maurice Louis	23	f.	journalier agricole	sa femme.	
				65	Jacquot	Maurice	2	f.	s. p.	leur fille	
				66	Doudoux	Henri Louis	27	f.	gardiennage	chef.	
				67	Bernard	Maurice Louis	23	f.	s. p.	sa femme.	
		29	24	68	Doudoux	Paul Louis	3	f.	s. p.	leur fils.	
				69	de	Georges Louis	jeune	f.	s. p.	sa	

Historique

Le recensement de population a été mis en place après la Révolution Française, institué par la loi du **22 Juillet 1791**.

Arrive la loi du 10 vendémiaire an IV, qui ordonne que les recensements soient tenus et conservés en **triple exemplaires** (commune, chef lieu de canton, département). On peut constater, alors, que plusieurs communes établissent des **dénombrements de population**, sous forme de listes ou de tableaux. Cependant ces éléments ne sont pas très précis.

La circulaire du ministre de l'Intérieur, du **10 avril 1836**, exige que le recensement soit effectué **tous les 5 ans** et précise que « le recensement à faire dans chaque commune doit comprendre les **individus de tout âge et de tout sexe**, habitant ou domiciliés dans la commune, même ceux qui en seraient temporairement absents. Le tableau nominatif doit être **établi par famille ou ménage** ».

La réalisation des recensements de populations fut troublée par les **périodes de guerre**. Puis, au milieu du XXe siècle, après la Seconde Guerre Mondiale, cette périodicité est devenue plus espacée.

Depuis **2004**, les communes de plus de 10 000 habitants sont recensées **tous les ans**. Pour plus d'informations : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

Quels intérêts pour le généalogiste ?

Le recensement de population est un document qui apporte de nombreux détails qui complètent ce que l'on peut trouver dans les registres d'état civil.

Le recensement, c'est une **sorte de photo de famille qui revient tous les 5 ans**.

L'exploitation des recensements de population permet de résoudre des énigmes, de trouver des informations dont on ne soupçonnait pas l'existence, de connaître les conditions et lieux de vie de nos ancêtres. Lieux de vie que l'on pourra approfondir avec le cadastre....

En effet, parfois nous pensons avoir tous les enfants d'un couple, mais grâce à cet outil, nous pouvons découvrir qu'il y en avait d'autres, nés dans d'autres villages.

Exemple : C'est alors qu'on prend connaissance qu'entre grand papi Gaston et grande tante Simone, il y avait un petit Louis. Ce petit Louis, que l'on ne pouvait pas trouver, car il est né dans un village à 10km. A cette période, le couple emmena ses enfants dans ce joli petit village car ils avaient été embauchés en tant que laboureur pour une riche famille de propriétaire.

Qu'apprend- on grâce aux recensements de population ?

NOMS DE FAMILLE	PRÉNOMS	ANNÉE de naissance	LIEU de NAISSANCE	NATIONAL- LITE	SITUATION PAR RAPPORT au chef de ménage	PROFESSION	<small> Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patron. Pour les em- ployés ou ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'en- treprise qui les em- ploie. </small>
6	7	8	9	10	11	12	13
Montaut	Gabriel, Paul	1885	Cactès	Français	chef	récolteur	patron
Montaut	Jeanne	1887	St. Michel beaul	∩	femme	récolteur	"
Montaut	Cécile, Olga	1911	ville pfeou	∩	fille	∩	"
Montaut	Fauvette	1912	∩	∩	∩	∩	"
Montaut	Raymond	1920	∩	∩	∩	∩	"

Le recensement de population permet de connaître la composition du foyer de notre ancêtre ainsi que de nombreuses informations précieuses pour le généalogiste :

- nom de famille,
- prénom(s),
- âge,
- année et lieu de naissance,
- nationalité,
- position dans le ménage (chef, épouse, fils/fille, domestique...),
- profession et l'employeur de chaque membre du foyer,
- nom de la rue ou nom du hameau,
- numéro de maison,
- numéro de ménage (quand plusieurs ménages habitent la même maison),
- nom et prénom, date (et lieux parfois) de son époux/se.
- si des enfants sont nés de ce couple, nom et prénoms, année et lieu de naissance.
- on y apprend si notre ancêtre accueillait un domestique ou un autre membre de sa famille.

- quand on va plus loin dans les années de recensements nous pouvons retrouver les enfants du couple eux-mêmes désormais mariés avec des enfants. Nous connaissons alors désormais le nom de leur époux/se. Cela permet de débloquer ou même d'effectuer une descendance.
- quand nous naviguons d'un recensement à un autre sur le même village, nous pouvons voir si notre ancêtre a déménagé. Quels étaient ses voisins. Et si l'on est encore plus curieux, qui était son propriétaire (dans le cas où il était locataire).

Comment consulter les recensements de population ?

– Les recensements de population sont disponibles aux **Archives Départementales** et consultables **en salle de lecture**.

- Pour la période dite de la Révolution, ils sont disponibles en série L.
- Pour ceux effectués après 1800, nous les trouvons en série M.

– De nombreuses **Archives Départementales** ont numérisé leurs recensements de population. Il faut donc visiter les sites des archives départementales et se rendre dans la partie **Archives numérisées**.

– On peut également les trouver aux **archives municipales**, le plus souvent dans les **mairies**.

Attention ! Cet outil est consultable librement après un délai de 75 ans.

Conseils :

Attention ! Les recensements sont là pour donner des pistes, des informations bien sûr, mais ils peuvent parfois être erronés (sur des prénoms, des dates...). On ne le dira pas assez, mais il faut TOUJOURS vérifier les informations.

Comment utiliser les recensements de population pour votre généalogie ?

Je connais tout de mon grand-père maternel, Paul DESVERNES et sa famille, **hormis les adresses de leurs anciennes résidences**. Je souhaite donc les retrouver lorsqu'ils habitaient à : Ozoir la-Ferrière (77), Alforville (94) et Maisons-Alfort (94).

Recensements en Seine-et-Marne

Direction le site des **Archives Départementales de Seine-et-Marne**, rubrique "recensements de population".

Accueil | Actualités | Infos pratiques | Glossaire | Annuaire Web | Agenda | English

RECHERCHER
Sur le site

Accès partenaire

Les documents indispensables à la préservation des droits des Seine-et-Marnais et à la mémoire du département, du Moyen Âge à nos jours.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

Archives en ligne | Outils de recherche | Histoire 77 | Action éducative | Culture & loisirs | Archives 77 | Espace Pro

Archives en ligne

- ▶ État civil
- Recensements de population
- ▶ Tables de successions et absences
- ▶ Répertoires alphabétiques et registres matricules
- ▶ Registres de formalités hypothécaires
- ▶ Documents et territoires
- ▶ Documents iconographiques
- ▶ Les manuscrits à décor

Accueil / Archives en ligne / Recensements de population

Recensements de population

464 registres de listes nominatives, correspondant à 244 086 pages, sont consultables en ligne. Sur les écrans de la salle de lecture, environ 120 registres supplémentaires, correspondant à près de 50 000 pages, sont accessibles.

Questions / réponses

- Quels sont les documents de recensement en ligne ?
- Quelle période est mise en ligne ?
- Toutes les listes nominatives sont-elles en ligne ?
- Comment les registres sont-ils classés ?
- Vous n'arrivez pas à lire les documents ?
- Il manque une page dans le registre ?
- Est-il possible de réutiliser les images ?
- Que faire si des informations me concernant apparaissent dans les archives en ligne ?

Questions / réponses

Quels sont les documents de recensement en ligne ?

DENOMBREMENT DE 1906
LISTE NOMINATIVE
Bibliothèque de la Commune de Chelles

Liste du canton de Tournan en 1906, image 1 (AD77, 10 M 424)

Les recensements de population apparaissent en France au moment de la Révolution et sont mieux encadrés et systématisés au cours du XIXe siècle.

Le recensement a lieu tous les 5 ans mais peut être perturbé en période de guerre : celui de 1871 a ainsi été établi en 1872, ceux de 1916 et de 1941 n'ont pas été réalisés.

Dans la seconde moitié du XXe siècle la périodicité n'est plus aussi régulière, les recensements ayant été faits en 1946, 1954, 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999. Depuis 2004 le recensement général a été remplacé par un recensement permanent : les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un

Archives en ligne

Consulter les listes nominatives de recensement :

- ▶ par communes
- ▶ par cantons

Utiliser les archives

Règlement général du Département de Seine-et-Marne

- ▶ La réutilisation des informations publiques

Legifrance

- ▶ Le Code de la propriété intellectuelle
- ▶ La loi sur les archives du 15 juillet 2008

Voir aussi

Les recensements en ligne de départements proches de la Seine-et-Marne :

- ▶ Aube
- ▶ Essonne
- ▶ Marne
- ▶ Oise
- ▶ Val-de-Marne
- ▶ Val d'Oise
- ▶ Yonne

Il faut sélectionner la ville désirée et l'année qui nous intéresse.

Rappel de votre requête :

Recensement de population, listes nominatives, par commune

Choisissez une commune



- Obsonville (Seine-et-Marne ; 77)
- Ocquerre (Seine-et-Marne ; 77)
- Oissery (Seine-et-Marne ; 77)
- Orly-sur-Morin (Seine-et-Marne ; 77)
- Ormeaux (Seine-et-Marne ; 77)
- Ormes-sur-Voulzie (Les) (Seine-et-Marne ; 77)
- Ormesson (Seine-et-Marne ; 77)
- Othis (Seine-et-Marne ; 77)
- Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne ; 77) ←
- Ozouer-le-Repos (Seine-et-Marne ; 77)
- Ozouer-le-Voulgis (Seine-et-Marne ; 77)

Précédent



Ozoir-la-Ferrière 1896



Ozoir-la-Ferrière 1901



Ozoir-la-Ferrière 1906



Ozoir-la-Ferrière 1911



Ozoir-la-Ferrière 1921 ←



Ozoir-la-Ferrière 1926

1 2 >

Mettre toutes les réponses dans le panier

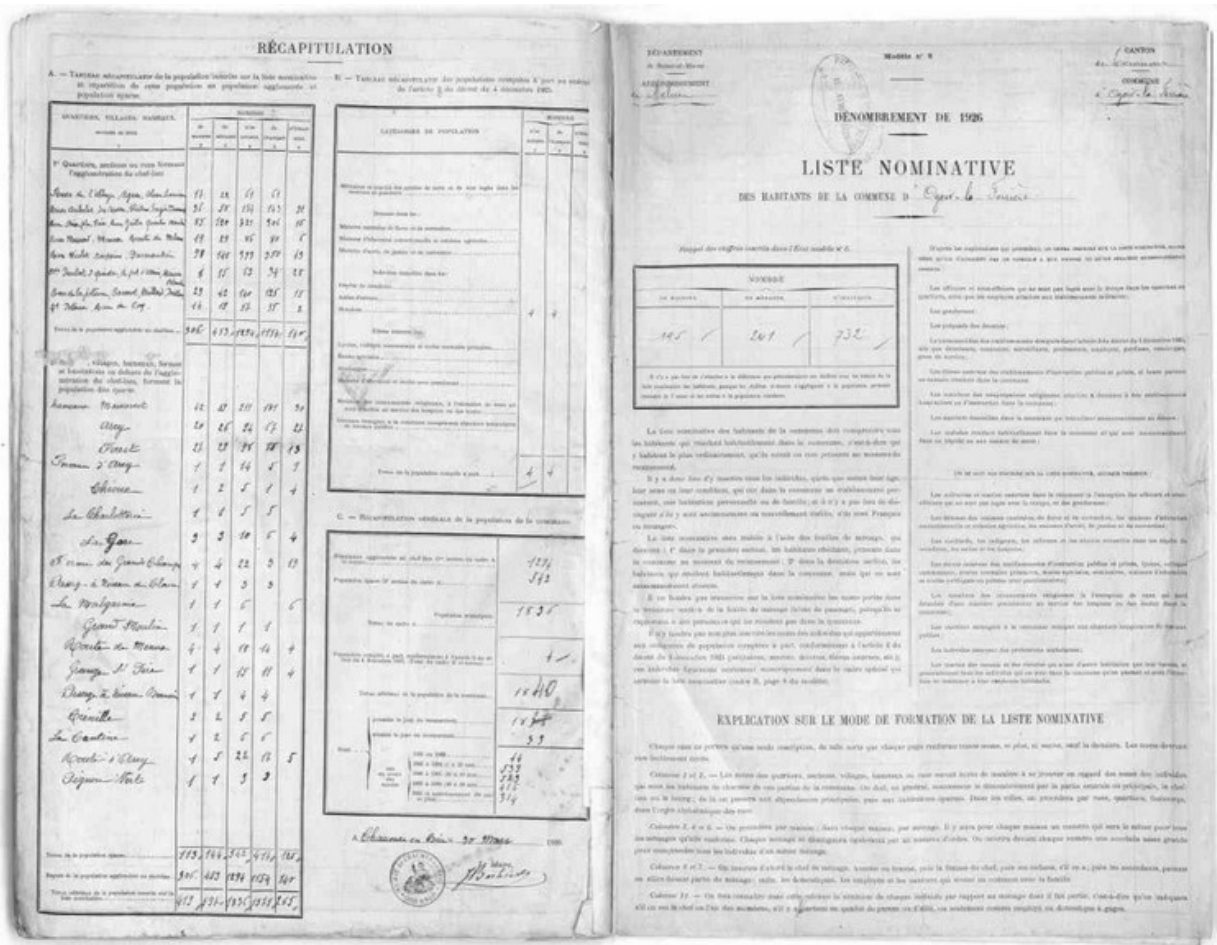
En 1921, à Ozoir-la-Ferrière, j'apprends qu'ils demeuraient au 36 Grande Rue, dans le village. Et sur ce recensement je découvre que le père de son épouse Olympe, GOBARD Henri Achille demeure avec eux.

54	165	Tougen	Albert	1897	Particulier	♂	chef	Propriétaire cultivateur	Remy
	166	id	Julien	1900	id	♂	femme	s.p.	
	167	Desbrosses	Henri	1879	Époux	♂	chef	membre	Patry
	168	id	Olympe	1899	Époux	♀	femme	s.p.	
	169	id	Henriette	1904	Époux	♀	enfant	s.p.	
	170	Gobard	Henri	1846	Mobilisé (Cavalerie)	♂	bon père	s.p.	
	171	Joseph	Jean Baptiste	1876	Charron (Cavalerie)	♂	chef	ouvrier agricole	Muller

Source : AD77 - 10M485

Le recensement de 1926 à Ozoir-la-Ferrière est manquant sur le site.

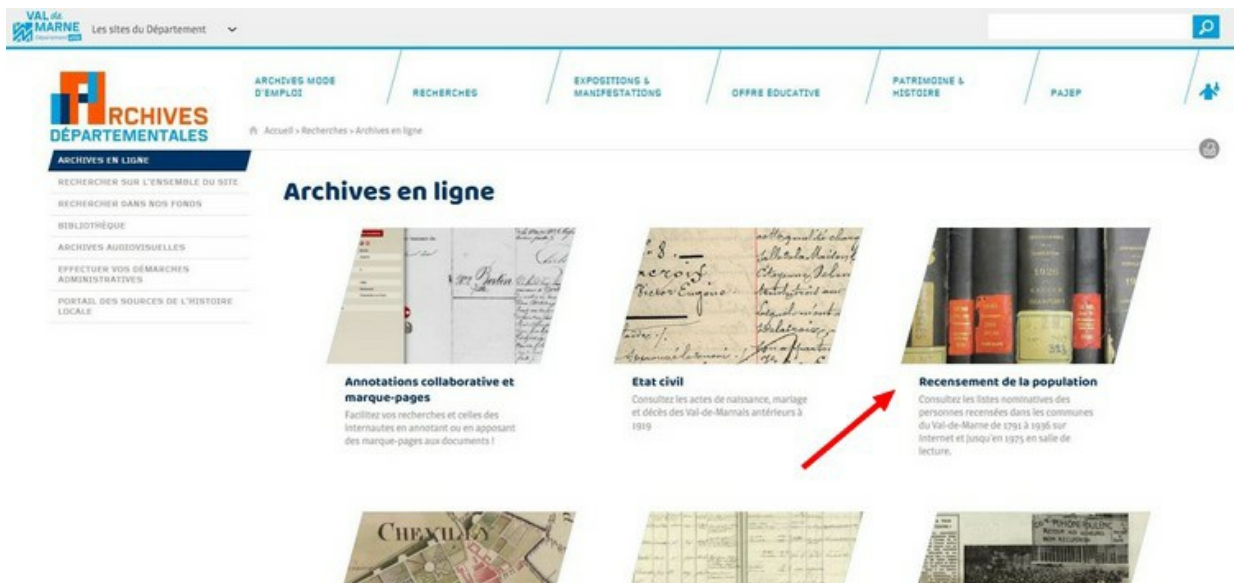
Après avoir fait la demande de ce document en salle de lecture, je découvre le document vide... Inexistant...



Pour les personnes n'ayant jamais vu ce document en vrai, ce sont de très grandes pages.

Recensements dans le Val-de-Marne

Direction les **Archives en ligne du Val de Marne**. Je me dirige vers la rubrique "Recensement de population".



Je sélectionne la commune et l'année qui m'intéresse, Alfortville en 1931.

Recensement de la population

Depuis 1836, les listes nominatives de recensement décrivent rue par rue le nom des habitants d'une commune et indiquent la composition et la structure des ménages (professions, âges, lieux de naissance...).

Les délais de communicabilité

Entre 1795 et 1936 : en application du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 "relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation", les listes nominatives de recensements de plus de 75 ans sont consultables sur Internet, c'est-à-dire jusqu'en 1936.

Entre 1946 et 1975 : les listes nominatives sont consultables librement en salle de lecture.

Annotation collaborative : le recensement est ouvert à l'annotation collaborative jusqu'en 1896.

Résultats 1 à 1 sur 1 : 1 Résultats par page : 25

Priorité à la pertinence Trier par : [] Croissant

Cote	Commune	Remarques	Date	Image
D2M8 465	Alfortville	Volume complètement désorganisé	1931	

Résultats 1 à 1 sur 1 : 1 Résultats par page : 25

Priorité à la pertinence Trier par : [] Croissant

J'y apprend que la famille était constituée des parents et de 5 enfants et qu'ils résidaient au 27, rue Etienne Dolet.

39
Page

37

40

41

42

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

Source : AD94 - D2M8 465

J'effectue la même démarche de recherche, cette fois, pour le recensement de 1936 à Maisons-Alfort.

La famille était constituée des parents et de 6 enfants. Ils logeaient 288, avenue Jean Jaurès.

des cens- tiens, villages ou hameaux	des rues dans les villes	des maisons	des ménages	des habités	NOM DE FAMILLE	PRÉNOMS	de RESIDENCE	de NAISSANCE	LITÉ	ÉTAT MARI	ou chef de ménage	LE DIOCÈSE D'ORIGINE	PROFESSION	Pour les cen- sitaires, en- diquer le nom du patron ou de l'oc- cupation qui les em- ploie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Avenue		289	1181		Peisson	Raymond	1914	Seine		m	ép.		22561	
Jean-					Peisson	Juste	1929	"		c	fil		S.P.	
Saurès		92			Arviset	Robert	1902	C d'or		m	chef		18520	Christiane Lemfite F.R.T.
		96			Arviset	Madeline	1902	Seine		m	ép.		22561	
					Arviset	Silvane	1911	"		c	fil		S.P.	
		72			Arviset	Bernard	1927	"		c	fil		S.P.	
		92			Arviset	Jean	1930	"		c	fil		S.P.	
		92			Arviset	Jacqueline	1933	"		c	fil		S.P.	
					Desvernes	marcel	1902	Rosny		m	chef		11228	Mme Marie-Thérèse
		72	110		Desvernes	olympie	1901	Seine		m	ép.		22561	
		72			Desvernes	marcelle	1921	S. et M.		c	fil		18520	E. Curmier
		92			Desvernes	Gaston	1922	"		c	fil		22561	E. Sprinza
		92			Desvernes	Paul	1923	"		c	fil		S.P.	
					Desvernes	Robert	1921	"		c	fil		S.P.	
					Desvernes	M. Louise	1926	"		c	fil		S.P.	
					Desvernes	Bernadette	1932	Seine		c	fil		S.P.	

Source : AD94 - D2M8 779

Ah ! Je trouve une erreur de la part du recenseur. Ma grande-tante y est appelée Marie-Louise, alors qu'elle se prénomme Marie-Thérèse. Petite erreur, mais parfois cela peut conduire à des doutes ou à des erreurs si l'on ne vérifie pas l'information.

J'ai souvent rencontré des recensements avec une personne ayant un prénom différent de tous ceux donnés sur son acte de naissance ou même acte de baptême. Car attention, nos ancêtres se faisaient, assez souvent, appelés par leur prénom de baptême. D'où l'importance de faire les demandes d'acte de baptême au diocèse concerné.

Conclusion

En compléments des actes d'état civil, le recensement de population est une source indispensable pour tout généalogiste pour avoir des compléments d'informations sur une certaine période de l'histoire familiale. On y apprend énormément de détails, mais attention à bien vérifier toutes les données, car parfois quelques erreurs peuvent se cacher dans ces documents.

Pour aller plus loin :

Le recensement de population est un vaste sujet. Je vous invite à vous procurer le livre de Marie-Odile Mergnac aux Éditions Archives et Culture